

humaines. De plus, différents groupes de travail sont constitués pour une courte durée afin d'aborder des questions particulières telles que la coopération technique en agriculture, les petites et moyennes entreprises, le commerce électronique et les enjeux hommes-femmes.

Pour assurer son fonctionnement, l'APEC s'est doté en 1993 d'un secrétariat permanent, établi à Singapour. Constitué d'un groupe de 40 professionnels, le secrétariat s'occupe directement du soutien administratif et de la coordination de toutes les tribunes de l'APEC. Il est aussi chargé d'administrer le fonds central de l'organisation, qui appuie les projets approuvés par les ministres et les dirigeants.

En 1995, les dirigeants ont créé le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC, qui sert de mécanisme de consultation directe. Le Canada a trois représentants au sein du Conseil. Celui-ci rencontre chaque année les dirigeants pour discuter avec eux de ses recommandations.